



BESOIN DE CONSULTER UN MÉDECIN?

5 OPTIONS



Vous avez un **médecin de famille**

1

Prenez rendez-vous avec **votre médecin de famille**, à la **clinique** ou au **CLSC** où **il travaille**. Vous n'avez pas pu obtenir un rendez-vous ? Passez à l'**option 2**.



Vous n'avez **pas de médecin de famille** OU vous n'avez **pas pu obtenir un rendez-vous** auprès de votre médecin

2

Contactez une **clinique médicale** ou un **CLSC** qui offre des consultations **sans rendez-vous**, en recherchant cette icône dans notre *Liste des cliniques médicales et des CLSC**. Vous n'avez pas réussi à obtenir un rendez-vous ? Passez à l'**option 3** ou à l'**option 4**.



Vous avez besoin de consulter un médecin en **soirée** ou la **fin de semaine**

3

Contactez une **clinique médicale** aux **heures d'ouverture prolongées**. Pour connaître ces cliniques, recherchez cette icône dans notre *Liste des cliniques médicales et des CLSC**. Vous n'avez pas pu obtenir un rendez-vous ? Passez à l'**option 4**.



Vous désirez prendre rendez-vous, à l'avance, à toute heure du **jour** ou de la **nuit**

4

Certaines cliniques permettent de prendre un rendez-vous à l'avance, soit **par téléphone** ou par **Internet**. Pour connaître ces cliniques, recherchez les icônes dans notre *Liste des cliniques médicales et des CLSC**.



Votre enfant âgé entre **0 et 16 ans** est malade, mais son état ne nécessite pas une visite à l'urgence

5

Si vous avez franchi les 4 étapes précédentes sans trouver de rendez-vous médical, composez le numéro suivant : **514 890-6111**

811

Si vous avez des doutes sur votre état de santé, **composez le 8-1-1**, des infirmières et des intervenants sociaux sauront vous conseiller. Votre pharmacien est également susceptible de répondre à vos besoins.

911

Si votre vie est en danger ou si votre état de santé est grave, **communiquez avec le 9-1-1**.



Si vous avez besoin d'aide pour vous ou pour un de vos proches, contactez le Centre de prévention du suicide **en composant le 1 866-APPELLE**.



À la recherche d'un médecin de famille? Inscrivez-vous au guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) au gamf.gouv.qc.ca ou communiquez avec votre CLSC.



* Pour consulter la *Liste des cliniques médicales et des CLSC de l'est de l'île de Montréal*, consultez le cliniquesestmtl.com

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec